



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

dr

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

• **Projet de résolution**

• Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

38 C/DR.8 *
8 octobre 2015
Original anglais

Amendement au Projet de budget pour 2016-2017 (38 C/5)

présenté par la **RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN**

Titre II.A – Programmes :

Grand programme :	II	Sciences exactes et naturelles
Résolution :		02000
Axe d'action :	2	Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie
Paragraphe :		2 (b) (3)
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :		150 000 dollars des États-Unis
Source de financement proposée par l'auteur :		Ressources extrabudgétaires

Modification proposée :

- (3) Développement et application de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences et des sciences de l'ingénieur interdisciplinaires pour le développement durable ;

* Ce projet de résolution est parvenu au Secrétariat le 20 septembre 2015.

Note explicative :

Compte tenu du rôle déterminant joué par l'UNESCO dans le cadre de l'**axe d'action 2** « Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie », qui met l'accent, à titre de priorité stratégique, sur la responsabilité qui incombe à l'UNESCO de concentrer ses efforts sur le développement durable, et grâce auquel l'Organisation peut atteindre l'objectif plus large d'une « science au service de la paix »,

Étant donné la nécessité et l'importance d'un renforcement des capacités en matière d'exploitation durable des ressources naturelles, ainsi que d'une consolidation de l'enseignement supérieur dans le domaine des applications durables de la technologie dans son ensemble, grâce à des partenariats régionaux et internationaux, à la collaboration en matière de recherche, à des ateliers, à des conférences, et à des formations à court et à long terme,

Insistant sur la nécessité de développer l'enseignement de l'ingénierie en tant que domaine méritant des études scientifiques, en s'appuyant sur la vulgarisation des sciences comme fondement de l'enseignement de l'ingénierie, qui est un élément important pour soutenir la productivité d'une nation,

La Directrice générale est priée :

1. de promouvoir le renforcement des capacités pour le développement de la bio-économie grâce à la recherche ;
2. de planifier un certain nombre d'activités de formation destinées aux jeunes chercheurs en tant qu'activité menée conjointement par les États membres de l'UNESCO.